



FEILLENS

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 6 mars 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 6 mars 2024 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Guy BILLOUDET, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. Guy BILLOUDET, René BORNAREL, Laurence BOYER, Martine CARILLIER, Bertrand CHAMBARD, Nathalie CHANUT, Jean-Pierre CONDEMIN, Arnaud DELALANDE, Raphaëlle DUBY, Gilles DUMAS, Christian FAVRE, Jean-Yves GONOD, Sarah GONOD, Francis GOYON, Elvire JOLY, Françoise MENDES, Guy MONTERRAT, Catherine RENOUD-LYAT, Denis VAISSAUD, Nathalie VERMEL, Odile VERNE.

Etait excusée : Mme Victoria POLI

Etait absente : Mme Justine DESNOYER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

*
* * *

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence BOYER

-o-

Le Maire communique l'état civil de la commune depuis la séance du 1^{er} février 2024 :
4 décès, 3 naissances, aucun mariage.

-o-

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} février 2024.

3 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

❖ URBANISME (Bertrand Chambard) :

- la commission s'est réunie le 8 février et a étudié 9 Déclarations Préalables et 4 Permis de Construire ; la prochaine commission aura lieu le 14 mars à 20h00
- le SCOT se réunira le 14 mars pour le vote du budget
- le PLUi est applicable depuis le 9 février : il est en ligne sur le site Géoportail Urbanisme

❖ ENVIRONNEMENT -DEVELOPPEMENT DURABLE -ASSAINISSEMENT (Elvire Joly)

- dans le cadre de l'étude sur les conventions avec les industriels, les sociétés Khalyge et Valentin Traiteur ont été visitées par la Mairie et le cabinet Réalités Environnement
- la réunion pour l'épandage des boues s'est tenue le 9 février
- dans le cadre de la réflexion en cours sur les conventions de déversement avec les trois industriels de la commune (Valentin traiteur, Khalige et Duby), les sites sont visités par le cabinet Réalités Environnement et les élus.
- semaine de l'environnement : plusieurs actions sont prévues avec notamment la participation
 - De la cantine qui va peser ses déchets : G. Dumas demande quelles seront les conséquences, notamment financières, pour l'association de l'obligation du compostage dans la restauration collective à compter du 1^{er} janvier 2025
 - Du collège avec une sensibilisation sur la fastfashion (exposition, collecte de vêtements)
- Réunion de présentation du Nouveau Plan Régional Environnement Santé

❖ CITOYENNETE – TRANQUILLITE PUBLIQUE (Jean-Pierre Condemine)

- programme de la semaine de l'environnement :
 - le lundi soir : atelier débat sur la gestion des biodéchets animé par Compost'Elles
 - le mercredi : animations avec la bibliothèque
 - le jeudi : journée à la Maison de l'Eau pour les deux écoles / journée Repair-Café à la Maison de quartier
 - le samedi : journée nettoyage de la nature avec les associations de chasse et de pêche
- sécurité : les chiffres transmis par la Gendarmerie montrent une baisse de la délinquance de 30% pour les atteintes aux biens mais une hausse des violences intrafamiliales
- Vidéoprotection : 4 nouveaux dépôts sauvages ont été verbalisés depuis le début de l'année
- Titres d'Identité : environ 450 rendez-vous depuis le début de l'année, avec un délai moyen de 10 jours ; les ¾ des rendez-vous sont pris en ligne

❖ CULTURE- SPORTS - ASSOCIATIONS (Arnaud Delalande)

- AG Vélo Loisir : 50^{ème} AG de l'association en 2023 ; 45 adhérents dont 7 nouveaux ; léger déficit dû à l'achat d'un stock de vêtements ; participation à 130 épreuves sur l'année 2023 ; changement de Président
- AG Pétanque : association créée en 2018 qui compte 41 adhérents ; a organisé diverses manifestations (concours interne, apéro barbecue, choucroute...) ; souhaite s'ouvrir au Molkky et aux fléchettes
- AG Pêche : fusion entre les sociétés de pêche de Feillens, Manziat et Pont-de-Vaux ; 1320 cartes vendues en 2023 dont 323 pour des moins de 18 ans ; l'association remercie les Services Techniques de la Mairie pour les aménagements faits au bord du lac
- AG Cap Feillens : 12 AG – 85 adhérents ; budget positif ; remerciements pour les participants au concert en faveur de l'Ukraine
- AG Amicale Pompiers : diverses actions ont été menées (arbre de Noël pour les enfants, prise en charge des repas lors des formations, aides aux anciens et aux pupilles) ; l'association a constaté une baisse des ventes des calendriers en 2023
- AG Comité des Fêtes : 40 bénévoles, résultat financier positif ; nombreuses actions menées (Noël des enfants dans les écoles, Fête patronale, Fête de la bière, forum des associations) + location de matériel
- JO 2024 : journée olympiade se fera au stade des Dîmes pour les deux écoles (environ 250 enfants)
- Association Fleurus est définitivement clôturée

❖ AFFAIRES SCOLAIRES (Catherine Renoud-Lyat)

- devant le risque d'une fermeture de classe annoncée par l'Inspection Académique (mais qui a accepté de sursoir à sa décision), les inscriptions scolaires ont été ouvertes plus tôt pour pouvoir connaître au plus vite le nombre réel d'enfants à la rentrée 2024
- différentes réunions à venir : le Conseil d'école le 11 mars, le Conseil d'Administration de la cantine le 21 mars, le Conseil d'Administration du Comité de Jumelage le 18 mars.

❖ INFORMATION - COMMUNICATION (Christian Favre)

- large communication sur la semaine de l'environnement via les différents canaux : panneau lumineux, réseaux sociaux, presse, affichage dans les commerces...
- groupe de travail avec la Communauté de Communes sur les sentiers de randonnée : sur Feillens, un nouveau panneau de départ sera installé Place Lacharme ; la communication a été faite par la Communauté de Communes sur son site internet, en relation avec l'Office de Tourisme et les plateformes de randonnées.

❖ BATIMENTS - VOIRIE (Guy Monterrat)

- les travaux de réfection à la cure, suite au dégât des eaux, sont en cours
- à l'ancienne cantine, les travaux de maçonnerie, ainsi que sur la charpente et la toiture ont débuté
- les services techniques sont intervenus chemin du Pont suite à une inondation due à une canalisation bouchée
- le logement au-dessus de La Poste est reloué depuis le 1^{er} mars
- les plantations des massifs sont terminées : elles ont été faites par les services techniques avec l'aide de plusieurs bénévoles
- sur la RD933, les enrobés seront refaits sur la partie Nord en juillet, et de nuit (avec déviation)

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Acquisition de concession de cimetière : O47 / A. GOMES pour 30 ans

5 – RENOUELEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE 2024

Monsieur le Maire rappelle que l'organisation du temps scolaire se fait en principe sur 4 jours et demi (incluant donc le mercredi matin). La réglementation prévoit cependant la possibilité d'une organisation dérogatoire, laquelle devant alors faire l'objet :

- d'une délibération en Conseil Municipal
- d'une demande du Maire adressée à L'inspection d'Académie
- d'un vote en Conseil d'école extraordinaire

Depuis la rentrée 2018, la commune a ainsi opté pour une organisation dérogatoire sur 4 jours, dérogation valable 3 ans et déjà renouvelée en 2021. Il convient donc d'en demander le renouvellement pour la rentrée 2024. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer au Conseil d'école le maintien de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2024, selon les horaires suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis - 8h45/11h45 – 13h30/16h30

6 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE L'AIN POUR LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Monsieur le Maire explique que le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain propose aux communes qui le souhaitent de passer une convention de partenariat pour la lutte contre le frelon asiatique, convention qui a été précédemment transmise à l'ensemble des élus. Cette convention prévoit un protocole de piégeage, lequel piégeage sera gratuit pour les communes signataires. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention ainsi présentée.

7 – ACQUISITION DES PARCELLES ZH 374 ET ZH 376

Monsieur le Maire explique que ces deux parcelles sont en vente : situées à proximité du stade des Dîmes, elles sont entourées de parcelles appartenant déjà à la commune. Se trouvant en zone rouge du PPRI (Plan Particulier des Risques Inondations), Monsieur le Maire propose de les racheter à 0.30 € le m² soit :

- Parcelle ZH 374 = 412 m² x 0.30 € = 123.60 €
- Parcelle ZH 376 = 5070 m² x 0.30 € = 1521 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition des deux parcelles pour un total de 1644.60 €.

7 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier transmis par une administrée concernant la sécurité du chemin des Pecquets et la vitesse excessive régulièrement constatée sur cette voie. Il explique avoir chargé la police municipale de ce dossier.
- Monsieur le Maire informe de son souhait d'organiser une réunion avec les agriculteurs pour obtenir de laisser une bande de trois mètres au bord des voies pour protéger la route.
- Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes se tiendront le 9 juin et que l'ensemble des conseillers sont amenés à tenir les bureaux de vote ce jour-là.
- Sous réserve de transmission dans les délais des comptes 2023 par la Trésorerie, le prochain conseil Municipal devrait avoir lieu le jeudi 4 avril à 20h00.

-o-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h00.

Fait en mairie de Feillens, le 7 mars 2024

La Secrétaire de séance,

Le Maire



Laurence BOYER



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

